

■ **Daniela Jordan**, à Collombey-Muraz, salon de coiffure 'Créa T'if', raison individuelle (FOSC no 95 du 20. 05. 2003, p. 16, publ. 998386). Par décision judiciaire du 01.06.2004, la titulaire de cette raison individuelle a été déclaré en état de faillite. Par décision judiciaire du 23.06.2004, cette faillite a été suspendue faute d'actif.

Journal no 761 du 24.06.2004
(02334190 / CH-621.1.006.878-0)